

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 62/7/SPCG accordant une subvention à la Coopérative des Pêcheurs de Djibouti

n° 62/7/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
9 janvier 1962

Numéro JO  
n° 1 du 31/01/1962

Date du numéro  
31 janvier 1962

### TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er. — Une subvention de deux cent mille francs (200.000) est accordée à la Coopérative des Pêcheurs de Djibouti.

#### Art. 2

— La dépense est imputable au budget local de la Côte: Française des Somalis, chap. 13, art. 3, § 2, rubrique II (exercice 1961).

**Le Chef du Territoire,Président du Conseil de Gouvernement,Jacques COMPAIN.Par le Chef du Territoire, Président du Conseil de Gouvernement :Le Vice-Présidentdu Conseil de Gouvernement,Ali Aref BouRHAN.**